

Une petite histoire de la réforme scolaire

Encore une réforme?

Les trois temps de la réforme de l'éducation primaire et secondaire au Québec

« Dans cette école où le maître ne se tiendra plus constamment à sa tribune, mais participera aux recherches en équipe [...] les relations du maître et de l'élève et l'atmosphère de l'école seront modifiées. L'école, se donnant pour mission d'habituer les élèves à apprendre, à comprendre, à travailler, verra le maître en train lui aussi de chercher une solution à un problème qui lui a été posé, beaucoup plus souvent qu'en train de transmettre des connaissances livresques [...] »

Commission Parent, 1963

Cette citation qui donne à l'enseignant un rôle de guide et non celui d'un dispensateur de connaissances livresques traduit bien l'esprit de la réforme pédagogique en cours dans le réseau scolaire québécois. Elle est pourtant tirée du rapport de la commission Parent publié en 1963. Son origine nous rappelle bien que l'enseignement est un phénomène complexe, traversé par plusieurs courants simultanément. Nous savons également que périodiquement, pour être au diapason avec les changements dans la société et les avancées en éducation, on procède à des réformes qui orientent le cadre de l'enseignement pour les années à venir. Ces réformes ont toutes comme point de départ une critique de la situation en place, mais elles sont affaire de continuité tout autant que de rupture.

Depuis la création du ministère de l'Éducation en mai 1964, le Québec a connu trois grandes réformes que nous décrivons sommairement ici. Chacune de ces réformes a privilégié une approche particulière : le rapport Parent préconisait les programmes-cadres, la réforme des années 1980 préconisait la pédagogie par objectifs et la réforme actuelle met de l'avant l'approche par compétences.

Au Québec, trois grands courants ont marqué l'organisation de l'enseignement au fil du temps :

- *les programmes-cadres*
- *la pédagogie par objectifs*
- *l'approche par compétences*

Les programmes-cadres

La première grande réforme, celle des années 1960, remet en question toute la réalité de l'éducation en place depuis le milieu du XIX^e siècle, notamment l'absence d'autorité politique unifiée, l'existence de plusieurs systèmes parallèles et la sous-scolarisation des francophones. La *Commission royale d'enquête sur l'enseignement dans la province de Québec*, dite la commission Parent, s'attaque d'une part aux structures, à l'administration et au financement du système éducatif québécois et d'autre part aux programmes existants et à la formation du personnel enseignant.

À la suite des recommandations de la commission Parent, le gouvernement libéral de Jean Lesage procède à la création du ministère de l'Éducation, de commissions scolaires régionales et du *Conseil supérieur de l'éducation*.

Le mot d'ordre est l'accessibilité du plus grand nombre aux études supérieures. Le réseau scolaire unique comporte désormais des niveaux primaire, secondaire, collégial et universitaire.

Les programmes d'études sont refondus par la mise en place de programmes-cadres, sortes de guides servant à orienter le travail des enseignants tout en leur laissant une certaine marge de manœuvre. Depuis, l'existence de programmes-cadres a toujours été maintenue.

« Ce n'est pas un programme-catalogue, mais un programme-cadre qui corrigera les abus de l'enseignement livresque et stéréotypé que nous avons connu. [...] Les directives pédagogiques éviteront autant que possible d'imposer; mais elles suggéreront une variété de méthodes et de procédés [...] »

Rapport Parent

Cette première grande réforme constitue probablement un des plus importants legs de cette période qu'on désigne comme celle de la Révolution tranquille.

La pédagogie par objectifs

Le nouveau réseau n'est pas si tôt mis en place qu'il est contesté. Sont remis plus particulièrement en question l'éducation au niveau secondaire et la qualité du français. Arrivé au pouvoir en 1976, le Parti Québécois formule diverses propositions de refontes qui conduisent à la publication d'un livre blanc en 1982 : *L'école québécoise : une école communautaire et responsable*. On y met de l'avant un nouveau paradigme : la pédagogie par objectifs.

« Les principes pragmatiques sur lesquels se fondent la Pédagogie par Objectifs (PPO) ou la Pédagogie de Maîtrise (PDM) proviennent des thèses behavioristes. Ces dernières préconisent de découper les matières d'enseignement en unités de comportement suffisamment petites de façon à organiser un programme de renforcements susceptible d'installer le comportement final. Or, la conception d'un tel enseignement programmé repose nécessairement sur la définition préalable d'un objectif à atteindre. Ce dernier, défini en termes de comportement, doit être observable, mesurable, quantifiable. »

René Amigues
IUFM Aix-Marseille Université de Provence

Les programmes-cadres, révisés pour l'occasion, poursuivent désormais l'atteinte d'objectifs. Les résultats de l'enseignement de chaque matière, à chaque étape d'une année scolaire, sont définis et décrits sous forme de nombreuses habiletés.

L'approche par compétences

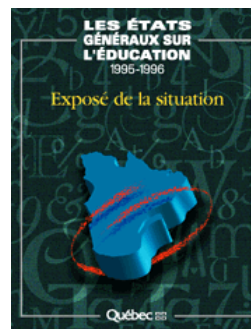
La perspective d'une éducation par objectifs est elle aussi rapidement mise en cause. Pour plusieurs, elle conduirait à des apprentissages trop compartimentés. Par ailleurs, certaines matières comme les arts plastiques, l'enseignement religieux et moral et la formation personnelle et sociale, qualifiées de « petites matières », ne sont pas perçues par certains comme aussi importantes que les autres. Leur présence limiterait la place des apprentissages jugés plus fondamentaux. S'amorce alors une révision des orientations de l'école et de la mission éducative. En toile de fond apparaît alors la question de la réussite scolaire et éducative. En 1992, le ministre Pagé déclare qu'il faut contrer le décrochage scolaire. La ministre Robillard, en 1993, affirme que « l'école ne saurait être détournée de sa fonction première » et qu'il faut avoir « le souci particulier de la qualité de la réussite ».

De retour au pouvoir en 1994, le Parti Québécois poursuit le travail amorcé par l'administration libérale précédente en créant, en 1995, les États généraux de l'éducation. Ce vaste chantier met à contribution de nombreux intervenants pour tracer un bilan du système éducatif québécois.

« Tous les participants le disent, il faut recentrer l'école sur l'élève à tous les ordres d'enseignement, remettre l'élève au cœur de la mission éducative. »

« La première mission de l'école est de transmettre la connaissance et la culture en offrant une solide formation de base. »

«[...] la place de plus en plus centrale occupée par le savoir incite à mieux pourvoir les élèves sur le plan des connaissances et, plus encore, sur le plan des capacités intellectuelles complexes (notamment la capacité de repérer, de traiter et d'analyser l'information), pour favoriser l'auto-apprentissage et la formation continue. »



De ces États généraux se sont dégagés deux constats :

- il faut rénover le système éducatif; le document *Prendre le virage du succès : Réaffirmer l'école en découle.*
- il faut revoir le curriculum; les grandes lignes en sont tracées dans *L'école tout un programme.*

Ainsi, est redéfinie la mission de l'école et balisée l'élaboration de nouveaux programmes d'études. Ces programmes mettent de l'avant l'approche par compétences. Révisés à nouveau, les programmes-cadres poursuivent maintenant des objectifs de développement et d'intégration de compétences.

« Définie comme un « savoir-agir fondé sur la mobilisation et l'utilisation efficaces d'un ensemble de ressources », la compétence dépasse la simple addition ou juxtaposition d'éléments. Elle se manifeste dans des contextes d'une certaine complexité et son degré de maîtrise peut progresser tout au long du parcours scolaire et même au-delà, tout au long de la vie.

La définition de la compétence évoque d'emblée trois aspects : une activité de mobilisation en contexte, la disponibilité d'un répertoire diversifié de ressources et une capacité de retour réflexif sur la démarche de mobilisation comme sur la réorganisation et l'intégration des ressources. »

Programme de formation
de l'école québécoise

Un accueil mitigé

Une fois rendue dans sa phase d'opérationnalisation, la réforme est accueillie de façon mitigée dans la société et par les enseignants. Dans l'édition du printemps 2007 de son magazine *Inter*, l'UQAM donne la parole aux acteurs de la réforme. Voici, ci-dessous, deux commentaires d'enseignants, l'un favorable et l'autre opposé la réforme.

Apprendre dans l'action

POUR : Manon Léger, enseignante au primaire

L'approche par compétences et la pédagogie par projets, Manon Léger y croit. Depuis l'obtention de son baccalauréat (B.Ed. enseignement préscolaire et primaire, 1996), elle enseigne à l'école primaire Ludger-Duvernay, à Montréal. «Notre école est située dans le quartier défavorisé de Saint-Henri et plusieurs de nos élèves manquent de motivation et reçoivent peu de soutien à la maison. Avec eux, les méthodes traditionnelles, comme l'enseignement magistral ou le par cœur, ne produisent pas toujours des résultats satisfaisants. Quand ils sont dans l'action, ils deviennent plus allumés.»

Avec ses 25 élèves, Manon Léger a conçu un spectacle à partir de l'écriture d'un conte fantastique, projet qui a permis d'intégrer de manière vivante des connaissances de base en français et en arts plastiques. «Je les faisais travailler avec des matériaux et des couleurs pour la construction du décor et, à travers l'écriture, je pouvais évaluer leur maîtrise de la conjugaison des verbes. Le projet visait aussi à développer certaines habiletés sociales : esprit d'équipe, respect des autres, capacité de communiquer, etc.»

La pédagogie par projet, explique-t-elle, facilite aussi l'observation des fameuses compétences transversales, comme l'autonomie et l'esprit critique. Mais le travail individuel n'est pas abandonné pour autant, ni les leçons et examens, notamment en mathématiques. «Certes, la réforme est exigeante pour les enseignants et c'est pourquoi ils veulent être mieux appuyés dans leurs efforts pour se perfectionner et transformer leurs méthodes.»

Participe passé? Connais pas!

CONTRE : Martin Bibeau, enseignant au secondaire

L'État prétend que la réforme n'interdit pas de transmettre des connaissances disciplinaires. Le hic, c'est que les programmes d'études insistent surtout sur les fameuses compétences, souligne Martin Bibeau (B.Ed. enseignement du français langue première, 1993), qui enseigne le français à l'école secondaire Joseph-François-Perreault, située dans le quartier défavorisé Saint-Michel, à Montréal.

Selon lui, les évaluations des apprentissages portent davantage sur la réalisation de projets et l'acquisition de compétences, comme la capacité des élèves à écrire un texte cohérent ou descriptif, que sur la maîtrise de notions de base en grammaire, syntaxe ou ponctuation. «Mes élèves de secondaire 3 n'ont aucune idée de ce qu'est un participe passé ou de la fonction d'un nom dans une phrase. L'an dernier, la moyenne générale de ma classe se situait entre 50 et 55 %.»

Adapter l'enseignement aux besoins particuliers de chaque élève, comme le demande la réforme, est une tâche insurmontable alors que les enseignants au secondaire sont responsables de trois ou quatre groupes d'une trentaine d'élèves chacun, poursuit l'enseignant. «Ceux qui ne parviennent pas à suivre le rythme ne redoubleront pas, mais décrocheront ou seront orientés vers un programme de formation à l'emploi visant à préparer une main-d'œuvre adaptable et malléable.» Il est toujours difficile d'arrêter un train en marche, mais Martin Bibeau estime qu'il faut tenir de nouveaux États généraux sur l'éducation, pour corriger le tir.

Voici, à titre d'exemple, deux références offrant des points de vue différents quant au renouveau pédagogique :

POUR : Réseau pour l'avancement de l'éducation au Québec <http://www.siteraeg.org/>

CONTRE : Stoppons la réforme <http://www.stopponslareforme.qc.ca/>

Et le collégial dans tout ça?

Le collégial est, au Québec, le seul niveau d'enseignement à avoir connu l'approche par compétences avant les États généraux de 1995. Cela nous a placés dans une drôle de situation. Comme nos étudiants arrivaient du primaire et du secondaire sans avoir connu cette approche, nous étions le premier niveau à aborder l'apprentissage de cette façon. Jusqu'à maintenant l'application de l'approche par compétences au collégial s'est faite de façon inégale.

À partir de 2010, les élèves provenant du secondaire arriveront au cégep avec une expérience concrète de l'approche par compétences. Quel en sera l'impact sur notre enseignement?

RÉFÉRENCES

CHARLAND, Jean-Pierre. *Histoire de l'éducation au Québec*, Saint-Laurent, ERPI, 2005. 205 p.

CORBO, Claude. *L'Éducation pour tous. Une anthologie du Rapport Parent*. Montréal, Presses de l'Université de Montréal, [en ligne],
http://books.google.ca/books?id=kfK3YiR14wUC&dq=%C3%A9ducation+pour+tous+Une+anthologie+du+rapport+parent&prints+ec=frontcover&source=bl&ots=OuU8letl4c&sig=hZ5E5MrNPmGextJL9s2ua7GR56Y&hl=fr&ei=iN-vSdTiBNKgtweytMzdBQ&sa=X&oi=book_result&resnum=1&ct=result#PPA1,M1 (page consultée le 16 février 2009).

DENOMMÉ, Jean et Marc ST-PIERRE. « Les réformes au Québec, d'hier à aujourd'hui : une symphonie inachevée ». dans *Vie Pédagogique*, [en ligne], no. 146 février-mars 2008,
<http://www.mels.gouv.qc.ca/sections/viepedagogique/146/index.asp?page=reformes> (page consultée le 6 mars 2009)

GAUVREAU, Claude. « Réforme scolaire : stop ou encore? » *Inter*, [en ligne], vol. 5, no 1, printemps 2007,
<http://www.uqam.ca/entrevues/2007/e2007-102.htm> (page consultée le 6 mars 2009).

GUIMONT, Gérard. « La réforme de l'éducation et le renouveau pédagogique au Québec : les faits saillants » dans *Pédagogie collégiale*, vol.22, no.3, printemps 2009, p. 29-34.

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION DU LOISIR ET DU SPORT. « Prendre le virage du succès : Réaffirmer l'école », [PDF],
<http://www.mels.gouv.qc.ca/reforme/curricu/Reaffirm.pdf> (page consultée le 5 juin 2009).

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION DU LOISIR ET DU SPORT. « L'école tout un programme », [PDF],
http://www.mels.gouv.qc.ca/REFORME/pol_eco/ecole.pdf (page consultée le 5 juin 2009).

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION DU LOISIR ET DU SPORT. « Programme de formation de l'école québécoise », [PDF]
http://www.mels.gouv.qc.ca/DFGJ/dp/programme_de_formation/secondaire/pdf/prform2004/prfrmsec1ercycle3.pdf (page consultée le 23 janvier 2009)

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION. « Les États généraux sur l'éducation 1995-1996 Exposé de la situation » [en ligne],
<http://www.mels.gouv.qc.ca/etat-gen/mcm/tabmat.htm> (page consultée le 6 mars 2009)

Groupe de travail sur le renouveau, Cégep Limoilou

- Marcel Lafleur, conseiller pédagogique
- Jean-François Maltais, enseignant en biologie
- Pierre Ross, enseignant en histoire

Juin 2009